

Image not found or type unknown



## transformation d'un cdd en cdi

Par **caramba56**, le **06/02/2011** à **21:14**

Bonjour, Je suis actuellement en CDD dans un grand groupe de la Grande Distribution depuis novembre 2009. J'ai enchaîné plusieurs cdd et je voudrais savoir si tout ça était légal. Je précise que sur mes contrats je remplace à chaque fois une personne différente mais que mon poste reste le même ! Merci d'avance pour votre aide

Par **P.M.**, le **06/02/2011** à **21:52**

Bonjour,

Il faudrait voir le dossier pièces en main mais entre deux CDD de remplacement, il n'y a pas de délai de carence à respecter...